



CONSEIL MUNICIPAL

« ORDRE du JOUR »

Chères collègues, chers collègues,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le conseil municipal se réunira le :

JEUDI 23 JUILLET 2026 à 18H30
au CENTRE MAURIN DES MAURES

et vous prie de bien vouloir participer à cette séance.

Conformément à la Charte de l' élu local, et notamment à son point 3 qui dispose que « L' élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d' intérêts réprimé par la loi. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l' organe délibérant dont il est membre, l' élu local s' engage à les faire connaître avant le débat et le vote. », vous êtes invités à signaler toute situation d' éventuel conflit d' intérêt vous concernant.

Information sur les décisions prises par le maire dans le cadre des délégations accordées par le conseil municipal en application de l' article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

1. Adoption du procès-verbal de la séance précédente

ADMINISTRATION GENERALE

2. Convention de partenariat avec l' association Mut' Com pour la mise en œuvre d' une mutuelle communale
3. Création et constitution des commissions municipales

FINANCES

4. Subvention complémentaire à l' association « Sainte-Maxime / Cogolin Volley »
5. Subvention à l' association départementale des restaurants du cœur – Les relais du cœur du Var

GESTION DOMANIALE

6. Rapport de principe sur la concession de service public pour la gestion et l' exploitation du cinéma Raimu – Lancement de la procédure de mise en concurrence dans le cadre d' une concession de service
7. Convention d' occupation du domaine public – installation d' un kiosque à journaux – avenant n° 2 - déplacement du Kiosque
8. Règlement de franchise sur un sinistre responsabilité civile : poussée racinaire
9. Règlement de franchise sur un sinistre responsabilité civile : chute d' arbre sur clôture
10. Convention de coopération en vue de la mise à disposition de moyens communaux et intercommunaux en période de crise

HOTEL DE VILLE

Place de la République 83310 Cogolin

Tél. : 04 94 56 65 45 - Fax : 04 94 54 03 91

ANIMATION-JEUNESSE

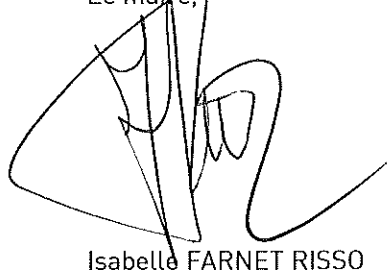
11. Adoption de la Charte municipale de protection de l'enfance – création d'un dispositif communal, de vigilance et de signalement dans les accueils municipaux
12. Règlement intérieur école municipale des sports (EMS)

SPORTS

13. Modification du règlement, des offres et tarifs des courses du trail d'Halloween

Fait à Cogolin, le 16 juillet 2026

Le maire,



Isabelle FARNET RISSO

